

Extrait des Registres des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

Séance du 29 juillet 2026

L'an deux mille vingt six et le **29 juillet** à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Qui ont voté : 15

Date convocation : 22/07/2026

Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Théry GRAS, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Robert ZONI, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET

Absents, excusés : Sophie CAVAGNOD, Laurence MIGNOT, Fabien ANDRE

Ont donné procuration : Sophie CAVAGNOD à Mike DOS SANTOS, Laurence MIGNOT à Laurence DOIRE, Fabien ANDRE à Maxime BERTHE

A été nommée secrétaire de séance : Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET

DL 2026-56 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE AU TITRE DU CDAS POUR LA RÉFECTION DE LA VOIRIE DE SAURY

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité d'intervenir sur les infrastructures souterraines et de surface du hameau de Saury, notamment :

- Le renouvellement qualitatif de la conduite d'eau potable (réseau datant de 1940, pertes importantes, sécurisation de l'approvisionnement),
- L'enfouissement des réseaux secs (sécurité, intégration paysagère),
- La réfection complète de la structure de chaussée et du revêtement de surface (enrobés) suite aux travaux,

Considérant que le coût total prévisionnel de cette dernière opération s'élève à 67 000 € HT,

Considérant que la commune sollicite une subvention du Département de la Haute-Savoie au titre du CDAS à hauteur de 50 %, soit 33 500 €,

Considérant que le solde sera financé par l'autofinancement communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix) :

- **ADOpte** le projet de réfection de la voirie et des réseaux au hameau de Saury tel que présenté,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :
 - Coût total des travaux : 67 000 € HT
 - Subvention sollicitée auprès du Département (CDAS) : 33 500 € (50 %)
 - Autofinancement communal : 33 500 € (50 %)
- **SOLLICITE** officiellement l'aide financière du Département de la Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS),
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, Hervé Bourne, à signer tout document relatif à cette opération et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de la subvention

Le Maire,
Hervé BOURNE



La secrétaire,
Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET





COMMUNE DE LATHUILE
Hameau de Saury

Refection de la voirie après travaux
d'enfouissement des réseaux secs et tranchées
renouvellement conduite d'eau potable

Pièce: DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

n° dossier: A25-0047
Date: 15/12/2025
Responsable: A. RAHIL

Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le 07/07/2026
ID : 074-217401470-20260728-DL2026_56-DE



74147 DE 24139
M.O. : GEOPROCESS ALPES

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

NUM éro	Libellé	UNI té	QUANTI té	PRIX H.T.	Montant H.T.
I) INSTALLATION DE CHANTIER					
1	INSTALLATION GENERALE DE CHANTIER	F	1	4 000.00	4 000.00

Sous total H.T. de I) = 4 000.00

Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le 07/07/2026
ID : 074-217401470-20260728-DL2026_56-DE

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

NUM éro	Libellé	UNI té	QUANTI té	PRIX H.T.	Montant H.T.
II) REFLECTION VOIRIE					
1502	ENROBE -AVEC ENCOLLAGE				
	1502-1 Pour mise en oeuvre au finisseur	M3	350	180,00	63 000,00
Sous total H.T. de II) =					63 000,00

TOTAUX H.T.=	67 000,00
T.V.A. à 20% =	13 400,00
Montant T.T.C. =	80 400,00

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF		H.T.	T.T.C.
I) INSTALLATION DE CHANTIER	=	4 000,00	4 800,00
II) REFLECTION VOIRIE	=	63 000,00	75 600,00
TOTAUX		67 000,00	80 400,00